

Solidarité avec 4 avocat-es menacé-es pour leur action de défense des droits des personnes enfermées en zone d'attente en Guadeloupe

Alerte presse
Mardi 28 mai 2024

Le 14 mai 2024, un bateau est intercepté au large de la Guadeloupe. À bord, une trentaine de personnes, ressortissantes haïtiennes, dont 5 enfants âgés de moins de 10 ans et une femme enceinte de 3 mois. Elles font l'objet d'une mesure de non-admission et d'un placement en zone d'attente.

Quatre avocat-es du barreau de Guadeloupe ont pris en charge la défense de ces personnes pour s'assurer du respect de leurs droits fondamentaux.

Si le juge des libertés et de la détention a mis fin à l'enfermement de ces personnes, les avocat-es ayant organisé leur défense sont rapidement victimes d'une vindicte sur X.

Identifié-es par un groupuscule d'extrême-droite, ils et elles sont la cible de menaces et d'intimidations allant jusqu'à la diffusion d'informations personnelles en raison de l'exercice de leur mission de défense des personnes étrangères, devant un tribunal, comme la loi le prévoit.

Par ce message, les signataires expriment à ces 4 avocat-es leur solidarité face à ces inacceptables attaques. Ils rappellent que les droits de la défense, au surplus de personnes vulnérables et privées de liberté, est une garantie centrale et inconditionnelle de notre État de droit.

Cet épisode est une nouvelle marque de la montée du racisme contre les personnes en migration et des pressions contre leurs soutiens. Ces attaques racistes sont intolérables et doivent être sanctionnées.

Signataires :

ADDE

Anafé (association nationale d'assistance aux frontières pour les personnes étrangères)

La Cimade

Elena France

Gisti

Syndicat des avocats de France

Syndicat de la magistrature